

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET 21400**

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune, elle est disponible sur le site internet de la Commune.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes effectives de l'année 2021 et doit être concordant avec le compte de gestion établi par le comptable public.

Contrairement à un budget qui doit être équilibré, le compte administratif, qui retrace les mouvements effectués, fait ressortir les écarts entre les dépenses et les recettes des deux sections. Cette comptabilité permet de suivre en permanence la consommation des crédits et de s'assurer du respect des autorisations budgétaires votées.

Elle a également pour objectif de retracer l'exécution du budget et de dégager les résultats budgétaires de l'exercice.

Le CGCT précise que le compte administratif de l'année N doit être voté au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif du CCAS fait apparaître un résultat global de 35 000.28 € se décomposant comme suit :

Résultat de clôture de fonctionnement	12 190.11 €
Résultat de clôture en investissement	22 810.17 €
Résultat pour 2021	35 000.28 €

■ SECTION DE FONCTIONNEMENT

↳ Les recettes

Pour 2021, elles se sont élevées à 38 665.10 € et se répartissent comme suit :

CHAPITRE	REALISATIONS 2021
002 – Résultat 2020 Excédent 2020	7 483.10€
70 – Produits des services Facturation aux familles restaurant scolaire	0.00 €
74 – Dotations et participations Subvention commune : 30 000.00 € Dossier aide sociale : 20.00 €	30 020.00€
75 – Produits de gestion courante Participation bénéficiaires banque alimentaire	1 112.00 €
77 – Produits exceptionnels Don suite à la MAD de la salle du Moulin Rouge	50.00 €

↳ Les dépenses

Pour 2021, les dépenses se sont élevées à 26 474.99 € et se répartissent comme suit :

CHAPITRE	REALISATIONS 2021
011 – Charges à caractère général	8 103.19 €
Carburant	25.00 €
Repas banque alimentaire	1 805.34 €
Goûter des Aînés	1 140.00 €
Transport solidaire	115.26 €
Cotisations banque alimentaire + UNCCAS	165.20 €
Salaire agent social	4 683.39 €
Taxe foncière	169.00 €
012 – Charges de personnel	380.00 €
Cotisation URSSAF bénévoles	
65 – Charges de gestion courante	6 609.80 €
Secours d'urgence	70.00 €
Aides	1 539.80 €
Subventions aux associations	5 000.00 €
042 – Opérations d'ordre	11 382.00 €
Amortissements 2021	

■ SECTION D'INVESTISSEMENT

↳ Les recettes

Pour 2021, elles se sont élevées à 24 109.17 € et se répartissent comme suit :

CHAPITRE	REALISATIONS 2021
001 – Solde d'investissement reporté 2020 Excédent 2020	9 718.57 €
040 – Opérations d'ordre Amortissements 2021	11 382.00 €
27 – Immobilisations financières Remboursements des avances	3 008.60 €

↳ Les dépenses

Pour 2021, les dépenses se sont élevées à 1 299.00 € et se répartissent comme suit :

CHAPITRE	REALISATIONS 2021
27 – Immobilisations financières Avances remboursables	1 299.00 €

Fait à LA CHAIZE LE VICOMTE, le 31 mars 2021
La Vice-Présidente
Lucie SOULARD



LA CHAIZE
LE-VICOMTE
85310